



Wallonie



Service public de Wallonie

GP ovins Bio- L'Agneau Bio des prés d'Ardenne

Achêne, le 04 mai 2021



Constats :

- Mieux structurer la filière ovine Bio
- Besoin d'encadrement des producteurs

Actions menées :

- ⇒ Collaboration avec le CER groupe
- ⇒ Réunions avec LBA / PQA / Q. Chausteur
- ⇒ Dépôt demande de groupement de producteurs
- ⇒ Acceptation du dossier en janvier 2019
- ⇒ Suivi des producteurs (échos, pesées, luttés,...)



Objectifs/buts principaux du groupement :

- Adapter la qualité des carcasses aux exigences du marché
- Former/encadrer les producteurs
- Assurer un débouché commercial



Comment fonctionne un groupement de producteurs ?

- ⇒ Des producteurs actifs membres du GP et coopérateurs LBA via achat de parts sociales (aide minimis max 2000 euros remboursés via SPW)
- ⇒ Parts LBA d'une valeur nominale de 50 euros
- ⇒ Définir un règlement d'ordre intérieur
- ⇒ Assemblée Générale (1h^ô = 1 voix)
- ⇒ Comité de gestion élu par l'AG
- ⇒ Définir les attentes/besoin des producteurs en fonction du budget
- ⇒ Fixer les objectifs et rapport d'activités annuel vers SPW

Organigramme

LBA SCRL

Assemblée Générale

(Tous les coopérateurs de LBA)



Conseil d'administration

(Administrateurs LBA et 2 membres du Comité de gestion du GP)



Producteurs de Limousins Bio



Groupement de producteurs
d'ovins Bio (GP)

Assemblée générale

(Tous les membres du GP)

Comité de gestion

Président du GP (producteur)

2 administrateurs (producteurs)

1 administrateur (externe)



Wallonie

Merçi de votre attention...



CER Groupe • Vincent LEROUX

Rue de la Zootechnie, 2
6900 Marloie

0498 125 974
v.leroux@cergroupe.be



Service public de Wallonie